Electricien installateur monteur

RÉF | 2251

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- Exécuter tous types d'installations et de montages électriques domestiques et industriels en T.B.T. et B.T. - Accomplir différents travaux, respecter le R.G.I.E. et les règles et dispositions en matière de sécurité, d'hygiène et de protection des biens, des personnes et de l'environnement. Sur base d'un cahier de charges, concevoir, mettre en œuvre et réaliser : - l'implantation et le montage des appareils électriques ; - le montage de canalisations (tubage, câblage, goulottes, chemins de câbles,...) ; - le câblage des appareils ; - le contrôle et la mise en service. - Assurer le dépannage et la maintenance.

Programme

- Mathématiques appliquées au domaine technique: 80 périodes
- Installation résidentielles UE1: 240 périodes
- Installation résidentielles UE2: 160 périodes
- Installation résidentielles UE3: 220 périodes
- Initiation à la domotique: 80 périodes
- Electricité industrielle: 160 périodes
- Traitement de problèmes d'électricité industrielle: 220 périodes

Communication:
- Expression orale et écrite, législation professionnelle dans le milieu industriel: 40 périodes

Stage:
- Electricien installateur- monteur: 120/20 périodes

Epreuve intégrée de la section Electricien installateur-monteur: 80/20 périodes

Total des périodes de la secion: 1400 périodes

Pour plus d'informations, cliquez ici

Certification(s) visée(s)

Certificat de qualification spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale

Type de formation

Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée 3 à 4 année(s)

Horaire lundi mardi mercredi jeudi en soirée 18h-21h20
3 à 4 fois par semaine

Début Septembre 2024 1 fois par an, septembre.

Coût 200€ - Coût réduit : 40 € -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans.
Avoir **au minimum** le *certificat d'études de base* (CEB) (diplôme d'études primaires) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
ou tests d'admission de français et mathématiques niveau CEB.

Remarques

Cette formation donne droit à l'accès à la profession. Pour pouvoir s'installer comme indépendant, la "Connaissance de gestion de base" est nécessaire. Elle peut être suivie, simultanément, l'après midi ou en soirée, dans une école de Promotion sociale, dans le même bâtiment

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Inscrivez-vous dès le 21 août de 14h00 à 15h30 de 18h00 à 19h30 et en septembre du lundi au jeudi de 14h00 à 15h30 de 18h00 à 19h30 en fonction des places disponibles.
- Soirée "Ateliers ouvertsé le 21 mai de 18 à 21h

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

Pour s'informer uniquement

- Visitez le site de l'école
- Téléphonez à l'organisme

Organisme

ITME - Marguerite Massart
Campus des arts et métiers Boulevard de l'Abattoir 50
1000 Bruxelles
Tél: 02 279 52 60
http://www.itme.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation